

Litige résiliation internet orange

Par blandine, le 19/04/2009 à 17:39

Bonjour,

Après plus de 2 ans d'abonnement chez ORANGE, j'ai voulu changer de fournisseur d'accès (Free). J'ai donc appelé FREE pour leur demander la procédure pour changer de fournisseur d'accès et j'ai commencé les démarches.

D'après eux, je devais attendre de recevoir ma freebox pour faire ma demande de résiliation chez ORANGE et restituer ma livebox. Chose que j'ai fait ...

Le seul problème, c'est qu'ORANGE m'a dit que j'étais encore engagée jusqu'en Octobre 2009!!! Je peux quand même changer de fournisseur mais je serais obligée de payer jusqu'en octobre ORANGE...

J'ai demandé à la conseillère d'ORANGE la raison de cet engagement sachant que j'y suis depuis longtemps mais celle-ci ne m'a pas vraiment répondu, elle m'a dit "vous avez du changer un produit ou un service, ce qui a renouvellé votre engagement automatiquement". Après réflexion, je ne sais pas du tout la raison de ce renouvellement ...

Savez-vous si je peux avoir un recours contre eux pour ne pas payer jusqu'en octobre?

et si ce n'est pas possible, savez-vous si le fait d'avoir 2 abonnements en même temps va bloquer ou non ma connexion? sachant que free me ferai payer 96 euros de frais si je résilie maintenant ... je préfère donc garder le contrat pour avoir internet et le téléphone.

Situation compliquée et insupportable... et je vois d'après ce forum que beaucoup de personnes ont des soucis avec orange ...